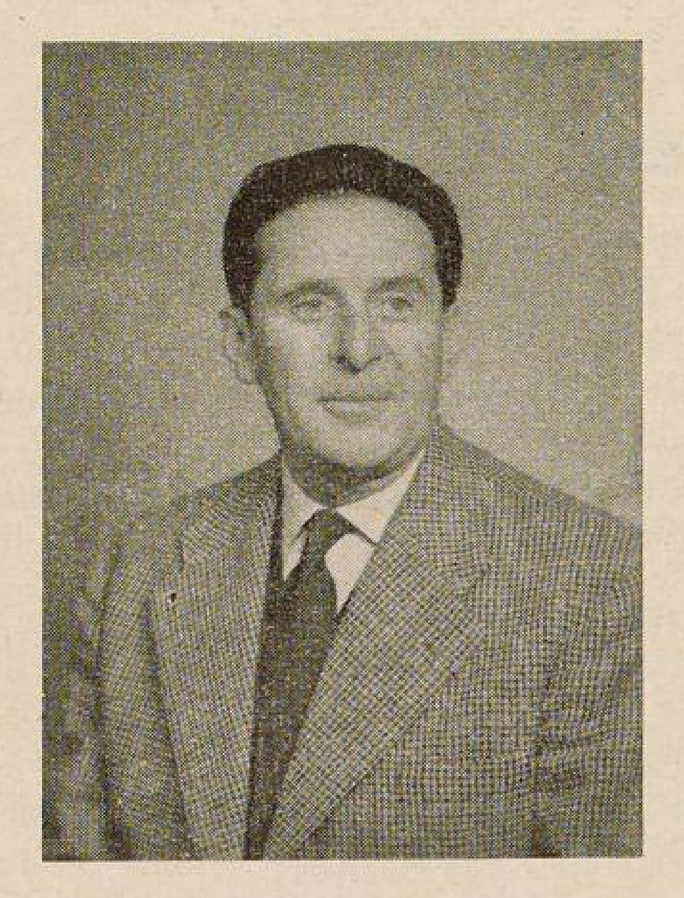
REPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 23 Novembre 1958

Circonscription de CLAMECY - CHATEAU-CHINON



Docteur Daniel BENOIST

PARTI SOCIALISTE

S. F. I. O.



Raymond BREDEAU

Le 23 Novembre, vous allez voter pour élire votre député au scrutin d'arrondissement, scrutin qui vous est cher et que vous avez obtenu grâce à Guy MOLLET et au Parti Socialiste.

Désigné par la Fédération Socialiste S.F.I.O. de la Nièvre, je pense pouvoir réunir sur mon nom tous les républicains épris de progrès et de justice sociale, et qui ont approuvé massivement, le 28 Septembre, au Référendum, leur désir de renouveau.

Je suis le gendre du Dr BRAMARD, républicain ardent, dont le souvenir reste vivace chez les vieux de notre Morvan et de la Vallée de l'Yonne.

Père de famille nombreuse, j'exerce la profession de chirurgien depuis vingt-cinq ans dans votre circonscription. Vivant parmi la population agricole et ouvrière, je connais leurs besoins, leurs aspirations, leurs joies et leurs peines.

Conseiller général et Maire de Luzy, je me suis efforcé d'apporter le bien-être à mes concitoyens. L'expérience faite dans ce canton, aujourd'hui prospère, en augmentation de population grâce à son équipement agricole, touristique, commercial et industriel (deux industries), se fera demain dans tous les autres cantons si je suis votre élu.

J'ai choisi comme suppléant éventuel Raymond BREDEAU, exploitant agricole, conseiller municipal de Clamecy, Président de la Coopérative d'Utilisation en commun de Matériel Agricole (C.U.M.A.) de Clamecy, Vice-Président de la Coopérative des Céréales de Clamecy-Tannay, Chevalier du Mérite Agricole. Ce sera toujours mon conseiller technique et tiendra avec moi des permanences régulières dans chaque canton de l'Arrondissement.

Voici notre Programme :

Sur le Plan National, nous défendrons :

1°) **Le maintien et le renforcement des lois sociales acquises par le Parti Socialiste.**

POUR LES PAYSANS :

L'organisation du marché du blé et des céréales, les lois sur le fermage et le métayage.

POUR LES OUVRIERS :

Les trois semaines de congés payés; l'abattement d'un tiers des zones de salaires; les conventions collectives.

POUR LES VIEUX :

Le Fonds National de Solidarité, qui doit être amélioré.

2°) **La mise en application de la nouvelle Constitution, approuvée à 80 % de Oui au Référendum,** c'est-à-dire :

La PAIX en ALGÉRIE

amorcée par le Général de Gaulle par la négociation, le cessez-le-feu, des élections libres au collège unique, triptyque *défendu par Guy MOLLET depuis 1956.*

LA POLITIQUE D'OUTRE-MER

approuvée massivement par ses populations en majorité, pour la Communauté Franco-Africaine préparée depuis quelques mois par la loi-cadre de notre camarade Gaston DEFERRE.

LA POLITIQUE EUROPÉENNE

avec l'entrée de la France dans le Marché Commun qui ouvrira demain la voie aux Etats-Unis d'Europe.

Les grandes réformes que vous attendez :

— Loi-cadre Agricole;
— Réforme de l'Enseignement;
— Réforme des Finances, surtout pour les Commerçants et les Artisans;
— La participation des employés et des ouvriers aux bénéfices des entreprises;
— Le renforcement de l'Aide Sociale et l'extension de la Sécurité Sociale à tous les citoyens : Artisans, Commerçants, Agriculteurs;
— La défense des intérêts sacrés des Anciens Combattants, Pensionnés et Prisonniers de Guerre;

Sur le Plan Régional :

Tout reste à faire pour fixer les hommes et les femmes, les jeunes sortant des écoles qui abandonnent aujourd'hui le pays, n'y trouvant plus les moyens d'existence.

Pour eux, nous proposons le programme constructif suivant :

Réaliser dans chaque canton **DU TRAVAIL PERMANENT, DES LOGEMENTS, DES LOISIRS**.

LE TRAVAIL PERMANENT :

Par l'implantation de **petites industries artisanales,** suivant des modalités déjà appliquées à Luzy.

Par de grands travaux d'intérêt public : Adduction d'eau rurale; exploitation raisonnable de la forêt morvandelle.

Constructions scolaires — Cours complémentaires dans chaque canton.

Modernisation et agrandissement des Hôpitaux et Hospices cantonaux.

EXPLOITER LE TOURISME par la création d'Auberges de Jeunesse, de prêts à l'Hôtellerie, de logis de France, par l'aménagement des sites touristiques.

Révision complète du système postal, surtout en Morvan (Château-Chinon et environs).

MODERNISATION des transports en commun dans une régie départementale.

LE LOGEMENT :

Mise en chantier de maisons économiques et familiales accessibles à la propriété;

Mise en chantier de logements collectifs H.L.M. partout où s'installent de petites entreprises.

LES LOISIRS :

Aménagement et création de stades, piscines, salles des fêtes, salles de cinémas, foyers culturels, bibliothèques fixes et itinérantes.

VOILA, ELECTRICES, ELECTEURS DE CLAMECY ET DE CHATEAU-CHINON, CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS DE REALISER DEMAIN AVEC VOUS, HOMMES ET FEMMES DE NOTRE REGION.

Vous voterez le 23 Novembre pour un NOUVEAU DÉPUTÉ

Qui habite votre région
Qui a fait ses preuves d'administrateur compétent
Qui siègera à toutes les séances du Parlement
Qui restera en contact permanent avec vous.

Pour confirmer votre OUI du 28 Septembre

Votez en masse pour le CANDIDAT DE GUY MOLLET

Votez Docteur Daniel BENOIST

Ancien Combattant — Croix de Guerre 1944-45
Médaille de la Résistance
Chevalier de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel : Raymond BREDEAU

PAS D'ABSTENTION !

Ne rayez aucun nom, le bulletin ne serait pas valable.

IMP. BERNADAT, LUZY (NIÈVRE)